

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 SEPTEMBRE 2019

Président : Monsieur Michel MARCHAND, Maire

Secrétaire de séance : Madame Edith SEZILLE DES ESSARTS

Présents : Mrs : MARCHAND, GODEFROY, VEISSE, DE RE, LAMBERT, DURAND et LECOMTE
Mmes : SIMON, FERNANDEZ-MOPIN, HARDIER-QUINT et SEZILLE DES ESSARTS

Pouvoirs : M. CHARTREL à M. MARCHAND, M. LEFEVRE à Mme SIMON et Mme HERVAUX à Mme FERNANDEZ-MOPIN

Absent : Mr POIRET

Chaque membre du Conseil municipal ayant eu le procès-verbal du 5 juillet 2019, Monsieur le Maire procède au vote. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

ATTRIBUTION DU PRIX DE POMMERY 2019

Monsieur le Maire précise à l'Assemblée qu'à la suite du tirage du Prix de Pommery le 14 juillet 2019, 2 jeunes de Cuts ont été nommés, il s'agit de Manon Destalminil et de Théo Vignon. Conformément à la délibération du 24 mai 2019, une subvention de 45 € leur sera versée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine cette décision.

TARIFS PIECES DE THEATRE DU 19 OCTOBRE 2019

Madame SIMON, Adjointe aux fêtes et cérémonies, informe le Conseil de la programmation d'une pièce de théâtre « les femmes curieuses » de Goldoni, le samedi 19 octobre à 20 h 30 à la Salle Polyvalente.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide des tarifs suivants :

- 8,00 € pour les adultes
- 5,00 € pour les moins de 25 ans

DIVISION DE TERRAIN RUELLE CRAMPE : PARTAGE DES FRAIS NOTARIAUX

Monsieur le Maire revient sur l'échange d'une partie de la parcelle B 32 appartenant à la Commune avec une partie de la parcelle B 1369 appartenant à Monsieur et Madame DECRETON.

Cet échange a été signé le 13 septembre chez Maître HUBAU. Les frais de division et de bornage avaient été partagés, Monsieur le Maire propose de partager pour moitié les frais notariaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le partage des frais notariaux pour moitié.

SERVITUDE DE JOUR : CENTRE TECHNIQUE COMMUNAL

Monsieur le Président rappelle au Conseil l'acquisition du bâtiment cadastré B 1615 pour l'installation des services techniques. Il convient de créer une servitude de jour sur la parcelle B 1611 appartenant à Monsieur et Madame DECRETON au profit de la parcelle communale B 1615.

Le Conseil Municipal autorise la constitution d'une servitude de jour, les frais seront supportés pour moitié par la Commune.

AMENAGEMENT DU 145 PLACE DU MARECHAL LECLERC : DEMANDES DE SUBVENTION

Monsieur le Maire reprend ce dossier dont les travaux d'aménagement extérieur nous incombent, cheminement et cour intérieure (mur mitoyen avec l'école, mur d'enceinte, sous-bassement etc...) afin de réaliser une annexe du centre de santé accueillante. L'aménagement intérieur est lui pris en charge par la Communauté de Communes.

Monsieur le Maire propose de déposer trois demandes de subventions : une dans le cadre du contrat de ruralité, une au titre de la DETR et une au Conseil départemental.

Le Conseil Municipal décide du dépôt de ces trois demandes de subventions.

VENTE DES PEUPLIERS ET PROJET DE REPLANTATIONS

Monsieur le Maire informe l'Assemblée sur la vente des peupliers communaux. La 2^{ème} tranche a été réalisée au prix de 10 019 €.

Le programme de replantations est en cours avec le soutien de la chargée de missions environnement à la Maison de la chasse et de la nature, afin de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Régional.

Un repérage des lieux et des essences à replanter a été engagé avec les collègues.

Une délibération sera prise ultérieurement au vu de l'avancement du projet.

PLU : CONTRIBUTION DU CAUE

Afin de bénéficier des 34 % de subvention du Conseil Départemental, dans le cadre de la révision de notre PLU, Monsieur le Maire et plusieurs membres du Conseil Municipal ont assisté au stage du CAUE.

Les architectes du CAUE ont été sollicités pour des conseils en urbanisation :

- Pour une zone à urbaniser : pavillons dans le cadre d'un béguinage
- Pour une zone 2AU (rue Gallet, rue de la Pommeraye, RD 934) qui est libérée et devient une zone 1AU

Le Conseil Municipal accepte de passer une convention avec le CAUE pour le coût de leur prestation.

DECISIONS MODIFICATIVES DE CREDITS

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal accepte de prendre les décisions modificatives de crédits suivantes :

- Un virement de crédits du compte 6531 vers le compte 678 afin de rembourser une concession funéraire
- Des crédits supplémentaires suite à la vente des peupliers pour 10 019 € à affecter au compte 615231 Voiries
- Un virement de crédits du compte 775, remboursement de l'assurance suite au vol du camion, vers le compte 21571 d'un montant de 12 740 € afin de régler le nouveau camion
- Un virement de crédits du chapitre 23 vers le chapitre 21 pour 10 000 € dans le cadre de l'amélioration du patrimoine

POINT SUR LES TRAVAUX

- Les travaux rue Gallet et rue de la Baronne de Langlade sont terminés. La réception des travaux est prévue le 15 octobre
- L'aménagement de la place a commencé. Les barrières ont été installées le long de la rue Isidore de Pommery
- Nous avons obtenu la subvention du Conseil départemental pour les travaux d'aménagement de la rue Isidore de Pommery lieu-dit La Barre, sécurisation des piétons et accès PMR
- Une réunion préparatoire pour les travaux de réaménagement de la rue de la Pommeraye est programmée le 15 octobre à 18h 00 sur place

INTERVENTION DES RAPORTEURS DE COMMISSIONS

COMMUNICATION : Le compte Facebook et le site Internet continuent d'être alimentés.

L'élaboration du bulletin municipal annuel va commencer.

L'atelier créatif du mercredi a repris début septembre. Les objets confectionnés seront vendus le jour du marché de l'Avent, le 30 novembre prochain, au profit d'une association.

PATRIMOINE : Un travail de recensement des maisons offrant un intérêt particulier (maisons de caractère) est en cours

FETES ET CEREMONIES : Les festivités du 14 juillet ont attiré 108 participants. La recette est de 1 264.00 €

Le voyage annuel du 28 septembre organisé par le CCAS compte 42 participants (visite du Château d'Ecouen et de la Basilique St Denis). Le repas des aînés avec animation, également organisé par le CCAS, a lieu le 6 octobre.

AFFAIRES DIVERSES

- La station d'épuration de Baboeuf est en service. Des renseignements auprès du SIVOM VEO seront demandés sur le raccordement de notre village
- Les études pour le passage de la fibre sont commencées. Elles prendront 3 mois. Les travaux débiteront dès le premier trimestre 2020.
- Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2020.
- Le prochain Conseil Municipal est fixé au vendredi 22 novembre 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h 15.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Michel MARCHAND